

Définir les dimensions socio-économiques de l'agroécologie : entre principes et pratiques

Le cas du principe d'accès et d'autonomie par rapport aux marchés

Résumé

Thème : Alimentation, agriculture, élevage

Auteurs :

Antoinette M. Dumont Doctorante à l'Université de Louvain (UCL), Earth and Life Institute, Faculté de Bioingénieur, agro-économiste de formation ;

Pierre M. Stassart Professeur à l'Université de Liège (ULg), Département des Sciences et Gestion de l'Environnement, unité SEED, sociologue de formation ;

Gaëtan Vanloqueren Agro-économiste, Université de Louvain (UCL) et Professeur invité, ICHEC-Brussels School of Management, agro-économiste de formation ;

Philippe V. Baret Professeur à l'Université de Louvain (UCL), Earth and Life Institute, Faculté de Bioingénieur, agronome généticien de formation.

Contact :

Antoinette M. Dumont,

ELIA, Croix du Sud, 2 boîte L7.05.14, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgium

Tel. : +32 10 47 30 46

E-mail : antoinette.dumont@uclouvain.be ; dumont.antoINETTE@gmail.com

1. Contexte et objectifs

Le concept d'agroécologie est de plus en plus mobilisé et discuté en Europe, en particulier quant à sa capacité à faire face aux défis environnementaux, économiques, sociaux et alimentaires du continent. Toutefois, différents acteurs proposent des définitions divergentes du concept, lui-même en évolution depuis le début des années 1980 (Stassart et al. 2012). Pour consolider une définition de cette alternative au modèle productiviste, les deux problématiques suivantes demandent tout particulièrement des éclaircissements. En premier lieu, les dimensions socio-économiques de l'agroécologie restent encore trop peu examinées dans le monde académique. En second lieu, comme de nombreux courants qui cherchent à se définir, l'agroécologie est confrontée à un débat entre ceux qui en ont une conception large et ceux qui préfèrent une définition plus restrictive. La première approche favorise la diversité des trajectoires qui mènent aux systèmes agroécologiques, tandis que la deuxième, moins flexible, peut plus facilement être mobilisée et utilisée pour la sélection de projets dits agroécologiques.

Notre démarche vise à clarifier ces deux problématiques. D'une part, une étude de la littérature grise et scientifique a permis d'identifier une liste de principes socio-économiques de l'agroécologie. D'autre part, nous avons analysé ce qui distingue les principes théoriques de leur application pratique en étudiant en particulier le principe *d'accès et d'autonomie par rapport aux marchés* tel que mis en oeuvre par trois organisations agricoles belges.

Les organisations étudiées présentaient *a priori* une dimension agroécologique au niveau de la gestion de la production et/ou de l'organisation du système et ont été choisies pour leur diversité et complémentarité. La coopérative céréalière *Agribio* gère elle-même la production, la transformation et la commercialisation de ses produits biologiques en Wallonie. Le réseau *Les Grosses Légumes*, basé en Gaume, est composé de ménages, producteurs et citoyens membres qui organisent la production et la distribution de paniers de légumes cultivés sans intrants chimiques ni organismes génétiquement modifiés. Enfin, la coopérative *Faircoop*, née au coeur de la crise laitière de 2009, regroupe des producteurs laitiers belges. La coopérative s'est liée à une laiterie luxembourgeoise pour vendre dans les grandes surfaces du lait *Fairebel*, qui se revendique issu du commerce équitable.

2. Cadre théorique

Afin de mieux saisir en quoi pourraient consister des principes socio-économiques de l'agroécologie, il a été choisi de ne pas limiter la littérature de référence aux documents et publications des acteurs s'identifiant explicitement au mouvement de l'agroécologie. Les mouvements agricoles alternatifs à l'agriculture conventionnelle, du commerce équitable, des entreprises coopératives et de l'économie sociale et solidaire – quatre courants que nous avons considérés comme proches de l'agroécologie – ont également été pris en considération.

Le commerce équitable a été choisi parce que c'est un courant qui, typiquement, inclut les dimensions sociale, économique, environnementale et politique. En outre, ce mouvement questionne les impacts négatifs du modèle productiviste de l'agriculture. Le mouvement coopératif et celui de l'économie sociale et solidaire défendent une conception plus large de l'utilité que celle fixée par la tradition utilitariste. Par ailleurs, ces mouvements encouragent des nouveaux modèles d'entrepreneuriat qui ont une finalité citoyenne et sociale, tout comme le mouvement agroécologique.

En ce qui concerne le deuxième objectif de la présente étude, il a été choisi de s'inspirer de la théorie dite *de la justification* (Boltanski and Thévenot 1991) développée par Boltanski et Thévenot pour rendre compte précisément de ce qui distingue les principes théoriques, présents dans la littérature, des principes à l'oeuvre dans les pratiques. Pour ce faire, nous nous sommes intéressés aux comportements des individus quels que soient leur catégorie sociale et leur niveau de pouvoir, et avons considéré les personnes en situation dans leurs rapports aux autres et aux choses quand elles cherchent à justifier leur conduite. Les dilemmes socio-économiques que les membres de chaque organisation rencontrent, les accords qu'ils nouent pour les surmonter, la manière dont ils justifient ces accords et leur mise en oeuvre ont été étudiés afin d'analyser l'ancrage dans les pratiques des principes, en particulier celui de *l'accès et de l'autonomie par rapport aux marchés*.

3. Méthodologie

Dans le but d'établir une liste de principes socio-économiques de l'agroécologie, nous avons identifié des principes dans la littérature. Les principes développés par les organisations étaient souvent plus détaillés, restrictifs et liés à des contextes locaux différents ; ils ont en conséquence été regroupés par thèmes.

La différence entre le principe théorique *d'accès et d'autonomie par rapport aux marchés* identifié dans la littérature et sa mise en oeuvre a été étudiée au sein des trois organisations agricoles, citées au point 1, en tant que systèmes alimentaires. L'approche choisie analyse l'ensemble du système en question, de la production à la commercialisation (Stassart et al. 2012,). Vingt-quatre entretiens ont été menés auprès d'acteurs liés aux trois organisations. Les entretiens de type semi-dirigé et compréhensif (Kaufmann 2011; Olivier de Sardan 2008) ont été intégralement retranscrits. Le corpus de 321 pages a ensuite été analysé en s'inspirant de la théorie de la justification.

4. Résultats

4.1. Principes socio-économiques liés à l'agroécologie

Le tableau ci-dessous reprend les principaux « thèmes » des principes socio-économiques identifiés dans la littérature.

Thèmes	Brève présentation
1. Diversité des savoirs et capacité de les transférer ^{AC*, CO*}	Les savoirs traditionnels, empiriques et scientifiques sont échangés entre les membres d'une organisation
2. Durabilité et capacité d'adaptation ^{CE*, AC, CO}	Durabilité et capacité d'adaptation des organisations agricoles via, principalement, leur appartenance à un réseau de producteurs, consommateurs, conseillers techniques et scientifiques
3. Partenariat entre producteurs et consommateurs ^{CE, AC, ESS*}	Partenariat marqué par la présence, formelle ou non, d'un contrat social entre producteurs et consommateurs
4. Accès et autonomie par rapport aux marchés ^{CE, AC, CO}	Accès et autonomie par rapport aux marchés pour les producteurs et toute structure collective de production ou transformation
5. Gouvernance démocratique ^{CE, AC, CO, ESS}	Le pouvoir des membres d'une organisation n'est pas basé sur leur capital ; les décisions sont prises via un processus démocratique
6. Partage de l'organisation ^{CE, AC, CO, ESS}	Co-organisation des producteurs et/ou des acteurs des étapes de transformation
7. Proximité géographique ^{CE, AC, ESS}	Proximité géographique entre les parties prenantes des différentes étapes de production, transformation et consommation
8. Limitation de la distribution du profit ^{CO, ESS}	Les bénéfices sont utilisés pour atteindre un but social et non pas uniquement pour maximiser le rendement du capital investi
9. Développement du monde rural et maintien du tissu rural ^{CE, AC, CO, ESS}	Les projets d'un système alimentaire participent au développement rural ainsi qu'à la préservation du tissu social
10. Indépendance financière ^{AC, CO, ESS}	Les producteurs et organisations agricoles sont maîtres des décisions économiques et techniques qu'ils prennent, même si cela implique de limiter la quantité d'intrants utilisée. Ce thème ne concerne pas l'indépendance par rapport aux clients de l'organisation agricole en question. Ce point a été considéré comme un thème à part (4. <i>Accès et autonomie par rapport au marché</i>)
11. Equité environnementale ^{CE, AC}	Equité environnementale favorisée par la prise en compte des externalités environnementales négatives dans chaque choix économique
12. Equité sociale ^{CE, AC, ESS}	Equité sociale entre chacune des parties prenantes à tous les niveaux du système alimentaire
13. Implémentation conjointe des différents principes dans les actions pratiques ^{AC, ESS}	Les principes défendus par une organisation doivent être implémentés ensemble et non de manière isolée

*CE = commerce équitable ; AC = modèles d'agriculture alternatifs au conventionnel ; CO = mouvement coopératif ; ESS = économie sociale et solidaire.

4.2. Mise en oeuvre différenciée des principes théoriques

L'analyse de la manière dont les trois organisations agricoles étudiées appliquent le principe *d'accès et d'autonomie par rapport aux marchés* illustre les différences parfois importantes qui séparent les principes très généraux identifiés dans la littérature de leur concrétisation. Ces différences sont perceptibles à deux niveaux. Au sein d'une même organisation, d'abord. Ainsi, *Agribio* a construit sa propre meunerie pour s'approprier l'ensemble des étapes de production et transformation des céréales. Par contre, la coopérative a choisi de passer par de multiples voies de commercialisation pour ne pas dépendre d'un unique client. Ainsi, un même principe peut prendre des formes différentes au sein d'une organisation, selon l'objet d'étude considéré.

Deuxièmement, la mise en oeuvre différenciée d'un même principe théorique s'observe entre organisations différentes, relativement à un même objet d'étude. Prenons par exemple le système de commercialisation des trois organisations agricoles. Bien que toutes considèrent qu'il faut avoir différents clients pour écouler un maximum de produits et maintenir son autonomie, leurs trajectoires respectives les ont menées à poser des choix concrets distincts. *Agribio* recourt, comme nous venons de le mentionner, à de multiples voies de commercialisation. La *Faircoop*, qui n'arriverait pas à vivre de la diversité des clients d'*Agribio*, vend aux grandes surfaces, avec lesquelles elle entretient un rapport de force important. Enfin, pour *Les Grosses légumes*, l'autonomie passe par la création d'un nouveau marché qui contourne les marchés classiques.

Les trois études de cas illustrent avec précision l'écart qui existe entre les principes qui décrivent un horizon vers lequel l'agroécologie tend et les principes mis concrètement en oeuvre par les acteurs de terrain au travers des différentes trajectoires de transition. La présente étude permet de mieux comprendre la diversité des applications possibles d'un même principe. De la sorte, elle pourra servir d'appui pour toutes futures discussions sur les modalités de sélection de projets agroécologiques.

Bibliographie indicative

- Altieri, Miguel A. 1995. *Agroecology: The Science of Sustainable Agriculture*. 2nd ed. Boulder (USA): Westview press.
- Boltanski, Luc, and Laurent Thévenot. 1991. *De La Justification : Les Économies de La Grandeur*. Nrf Essais. France: Gallimard.
- Centre d'Economie Sociale Université de Liège. 2010. "EMES." http://www.ces.ulg.ac.be/fr_FR/emes-2.
- FADEAR. 2012. "La Charte de L'agriculture Paysanne." <http://www.agriculturepaysanne.org/la-charte-de-l-agriculture-paysanne>.
- Geels, Frank W., and Johan Schot. 2007. "Typology of Sociotechnical Transition Pathways." *Research Policy* 36 (3): 399–417.
- Gonzalez de Molina, Manuel. 2013. "Agroecology and Politics. How to Get Sustainability? About the Necessity for a Political Agroecology." *Agroecology and Sustainable Food Systems* 37 (1): 45–59.
- Goodman, David, E. Melanie DuPuis, and Michael K. Goodman. 2011. *Alternative Food Networks: Knowledge, Practice, and Politics*. USA: Routledge.
- IFOAM. 2009. "The Principles of Organic Agriculture." http://www.ifoam.org/about_ifoam/principles/index.html.
- Kaufmann, Jean-Claude. 2011. *L'entretien Compréhensif. L'enquête et Ses Méthodes*. 128 La Collection Universitaire de Poche. Paris: Armand Colin.
- Laville, Jean-Louis. 2006. "Economie Solidaire." In *Dictionnaire de L'autre Économie*, Gallimard, 303–12. Paris.
- Olivier de Sardan, Jean-Pierre. 2008. *La Rigueur Du Qualitatif. Les Contraintes Empiriques de L'interprétation Socio-Anthropologique*. Anthropologie Prospective 3. Belgique: Academia Brylant.

Stassart, Pierre M., Philippe V. Baret, Jean-Claude Grégoire, Thierry Hance, Marc Mormont, Dirk Reheul, Didier Stilmant, Gaëtan Vanloqueren, and Marjolein Vissser. 2012. "L'agroécologie: Trajectoire et Potentiel. Pour Une Transition Vers Des Systèmes Alimentaires Durables." In *Agroécologie, Entre Pratiques et Sciences Sociales*, 27–51. Références. France (Dijon): Educagri.

World Fair Trade Organization. 2009. "Charter of Fair Trade Principles." January. http://www.wfto.com/index.php?option=com_content&task=view&id=1082&Itemid=334.